SARL 2V CONSEIL

Exercice clos le 31/12/2025

Siège social : Le Caucadis 1 - 26 rue des Gerbiers 13127 Vitrolles

SARL au capital de 7 622 euros - Siret 43439386400013 - APE 7022Z

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026 ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983

SECONDE RÉSOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 21 728,40 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025	(6 863)
Report à nouveau	28 592
Réserves distribuables	
Total	**21 728**

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	21 728
Total	**21 728**

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2024		
2023		
2022		

Certifié conforme à l'original

Le gérant

Vincenzo Paffarello

SARL 2V CONSEIL

Siège social : Le Caucadis 1 - 26 rue des Gerbiers 13127 Vitrolles

SARL au capital de 7 622 euros - Siret 43439386400013 - APE 7022Z

Exercice clos le 31/12/2025

RÉSOLUTION D'AFFECTATION ADOPTÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026 ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983

SECONDE RÉSOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 21 728,40 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025	(6 963)
Report à nouveau	28 592
Réserves distribuables	
Total	**21 728**

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	21 728
Total	**21 728**

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2024		
2023		
2022		

Certifié conforme à l'original
Le gérant
Vincenzo Puppaniello

SARL 2V CONSEIL

Exercice clos le 31/12/2025

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/12/24
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/25	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	23 354	22 356	998	
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	23 354	22 356	998	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises				
Avances et acomptes versés				
Créances				2 700
Clients et comptes rattachés	128		128	5 382
Autres créances	134		134	123
Charges constatées d'avance	42 900		42 900	42 900
Valeurs mobilières de placement	12 315		12 315	20 003
Disponibilités	55 477		55 477	71 107
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)				
TOTAL ACTIF (I + II)	78 831	22 356	56 475	71 107

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/25	Exercice clos le 31/12/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	762	762
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	28 592	35 658
Résultat de l'exercice	(6 863)	134
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	30 113	44 176
PROVISIONS (II)	21 758	21 758
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	360	360
Dettes fiscales et sociales	509	2 229
Comptes courants d'associés	3 585	2 434
Autres	150	150
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	4 604	5 173
TOTAL PASSIF (I + II + III)	56 475	71 107

Certifié conforme à l'original
le gérant
Vincenzo Puffenedder

SARL 2V CONSEIL

Exercice clos le 31/12/2025

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	13 285	21 600	(8 315)	-38%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Autres produits	1	2	(1)	-43%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	13 286	21 602	(8 316)	-38%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achat d'approvisionnements				
Variation de stock d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes	19 545	21 562	(2 017)	-9%
Impôts, taxes et versements assimilés	405		405	
Rémunérations du personnel				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements	197		197	
Dotations aux provisions				
Autres charges	3	1	1	119%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	20 150	21 563	(1 413)	-7%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(6 863)	39	(6 902)	-17644%
Produits financiers (III)		94	(94)	-100%
Produits exceptionnels (IV)				
Charges financières (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
Impôts sur les bénéfices (VII)				
BÉNÉFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII)	(6 863)	134	(6 997)	-5239%

Certifié conforme à l'original
le gérant
Vincenzo Raffaelli

ANNEXE

1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

Certifié conforme à l'original
Le gérant Vincenzo Paffanella

Cabinet Nathalie SATTI
1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS - Téléphone : 0442515742

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), notamment la version consolidée au 1er janvier 2026.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

SARL 2V CONSEIL Exercice clos le 31/12/2025

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements divers	4 802			4 802
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	17 357	1 195		18 552
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	22 159	1 195		23 354
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	22 159	1 195		23 354

AMORTISSEMENTS

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	5	L				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions	20	L				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10	L				
Installations générales agencements divers	10	L	4 802			4 802
Matériel de transport	5	L				
Autres immobilisations corporelles	5	L	17 357	197		17 554
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			22 159	197		22 356
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			22 159	197		22 356

Annexe 5

SARL 2V CONSEIL

Exercice clos le 31/12/2025

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Immobilisations				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés				
Autres actifs				
TOTAL GÉNÉRAL				

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques	21 758			21 758
TOTAL GÉNÉRAL	21 758			21 758

Annexe

6

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	128	128	
Charges constatées d'avance	134	134	
TOTAL CRÉANCES	262	262	

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	360	360		
Dettes fiscales et sociales	509	509		
Comptes courants d'associés	3 585	3 585		
Autres dettes	150	150		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	4 604	4 604		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	
Retraites et indemnités assimilées	
Créances de l'actif immobilisé	
Sûretés reçues	
Sûretés données	
Effets de commerce escomptés non échus cessions de créances Dailly, affacturage	

AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	

SARL 2V CONSEIL Exercice clos le 31/12/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursé	Chiffre d'affaires hors du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
TOTAL									

Annexe 9

SARL 2V CONSEIL

Exercice clos le 31/12/2025

TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE (TIAP)

Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées :						
Au coût de revient						
Au cours de bourse						
D'après la situation nette						
D'après la situation nette re-estimée						
D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
D'après d'autres méthodes						
VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE						

Annexe

10

SARL 2V CONSEIL Exercice clos le 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	134
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	134

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

SARL 2V CONSEIL

Exercice clos le 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

SARL 2V CONSEIL

Exercice clos le 31/12/2025

Siège social : Le Caucadis 1 - 26 rue des Gerbiers 13127 Vitrolles

SARL au capital de 7 622 euros - Siret 43439386400013 - APE 7022Z

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Chers associés,

Le présent rapport de gestion a été établi pour vous informer avant l'assemblée générale ordinaire qui a pour but l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ :

La monnaie de présentation des comptes est l'euro.

1.1 Activité de la société :

Les chiffres d'affaires des deux derniers exercices sont présentés ci-dessous
Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires a diminué de -8 315 euros.

	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation en euros	Variation 2025 / 2024
Chiffre d'affaires	13 285	21 600	(8 315)	- 38%

1.2 Présentation des états financiers :

	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation en euros	Variation 2025 / 2024
Produits d'exploitation	13 286	21 602	(8 316)	- 38%
Charges d'exploitation	20 150	21 563	(1 413)	- 7%
Résultat d'exploitation	(6 863)	39	(6 902)	- 17644%
Résultat financier		94	(94)	- 100%
Résultat exceptionnel				
Impôt sur les bénéfices				
Participation des salariés				
Résultat	(6 863)	134	(6 997)	- 5239%

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des investissements qui se répartissent comme suit :

- Immobilisations incorporelles euros
- Immobilisations corporelles 1 195 euros
- Immobilisations financières euros

Le niveau des investissements réalisés en 2025 est de 1 195 euros et la dotation aux amortissements s'élève à 197 euros.

1.3 Capitaux propres

La situation des capitaux propres (avant répartition), comparée à celle à la fin de l'exercice précédent, se présente de la façon suivante :

	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation
Capitaux propres (avant répartition)	30 113	44 176	(14 063)
Capital social	7 622	7 622	
Capitaux propres / Capital social	3,95	5,80	(1,84)

1.4 Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes :
Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification par rapport à ceux de l'exercice précédent, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou au niveau des méthodes d'évaluation.

1.5 Activité des filiales et des sociétés contrôlées :

Néant.

1.6 Prises de participations ou prises de contrôle :

Au cours de l'exercice, nous vous informons n'avoir pris aucune participation dans une société quelle qu'elle soit.

1.7 Participations croisées :

Néant.

1.8 Cession de participations :

Néant.

1.9 Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts :
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que le montant global des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts, s'est élevé à 0 euros

II. AFFECTATION DES RÉSULTATS - DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES 3 EXERCICES PRÉCÉDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes les charges et de tous impôts et amortissements,
les comptes qui vous sont présentés font ressortir un montant à disposition de l'assemblée de 21 728,40 euros qui se compose des éléments suivar

	Montant
Déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025	(6 863)
Report à nouveau	28 592
Réserves distribuables	
Total	21 728

Nous vous proposons l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	21 728
Total	21 728

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois dernier exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2024		
2023		
2022		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

III. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice. Elle n'a pas engagé de programmes de recherche.

IV. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

V. INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

5.1 Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées h.t.						
Pourcentage du montant total h.t. des factures émises dans l'année						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉES (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)						
Délais de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement						

5.2 Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées h.t.						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉES (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)						
Délais de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement						

5.3 Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées h.t.						
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉES (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)						
Délais de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement						

5.4 Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées h.t.						
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉES (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)						
Délais de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement						

VI. APPROBATION DES COMPTES, QUITUS

Au cours de l'assemblée, vous aurez à approuver les comptes, à affecter le résultat et à donner quitus de sa gestion à votre gérant.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le GERANT

Vincenzo PAPPANELLA